

L'amateurisme et les manigances de la société chargée de la sécurité des représentants européens en Afghanistan ont mis en danger le personnel et embarrassent la Commission.

LIBÉRATION MARDI 23 MARS 2010

Par JEAN QUATREMER
Correspondant à Bruxelles (UE)

La Commission européenne a-t-elle exposé, par amateurisme, la vie de son personnel en poste à Kaboul? Notre enquête montre que tel a bien été le cas: la société britannique Page Protective Services Ltd, basée à Londres - à qui a été confiée, en juin 2008, la protection de l'ambassadeur de l'Union en Afghanistan, Hans-Jörg Kretschmer, des locaux et des membres de l'ambassade, le tout pour la modique somme de 27 millions

ENQUÊTE

d'euros sur quatre ans -, n'a assuré que très partiellement sa mission, ce que les services de la Commission savaient parfaitement. Par miracle, l'ambassade de l'UE n'a pas été visée par les talibans. Si tel avait été le cas, cela aurait pu très mal tourner: «La sécurité n'a pas été assurée entre août 2008 et fin 2009», affirme un ancien agent de sécurité qui a travaillé pour Page sur place jusqu'en décembre, Alexandre Désormeaux.

La ministre des Affaires étrangères de l'Union, Catherine Ashton, qui a appris l'affaire la semaine dernière lorsque Libération a interrogé son cabinet, a piqué une belle colère: un tel amateurisme fait tache en pleine mise en place du futur service diplomatique européen (lire ci-contre) qui a vocation à remplacer, à terme, une partie des diplomates nationales. Elle a immédiatement fait convoquer les responsables de la direction générale des relations extérieures de la Commission (dite DG Relex), mardi dernier, pour qu'ils s'expliquent: «Ashton a exigé que les procédures soient remises à plat afin d'éviter la répétition de ce genre de dérapage, car il y a bien eu dérapage, estime un de ses proches. Si des gens ont croqué dans cette affaire, les têtes vont tomber. Vu les ambitions de l'Union en matière de diplomatie, on ne peut se permettre d'avoir l'air de Pieds Nickelés.» La Commission sort d'autant moins grande que le contrat de Kaboul est le plus important qu'elle ait jamais conclu directement, son rôle se bornant surtout, en matière budgétaire, à faire des chèques aux Etats membres.

APPEL D'OFFRES. Tout commence début 2008. La direction «K», de la DG Relex, avec à sa tête le Français Thierry de Saint Maurice, lance un appel d'offres visant à réorganiser la sécurité du personnel de l'Union à Kaboul. Jusque-là, elle était assurée par Saladin Security, une société britannique fondée il y a trente-cinq ans et connue pour son professionnalisme. «Mais son contrat venait à échéance en juillet 2008 et il ne portait que sur la protection du chef de la délégation. Nous voulions que le nouveau contrat soit plus large: sécurité des locaux, du personnel et fourniture du matériel y compris des véhicules blindés», explique-t-on à la Commission. Quatre sociétés présentent un dossier, dont Saladin et Page. Curieusement, c'est cette dernière qui remporte l'appel

d'offres. Curieusement, car elle n'a aucune expérience en zone de guerre et, surtout, elle n'est pas accréditée en Afghanistan: «A la différence de l'Irak, les autorités afghanes sont très méticuleuses avant de laisser des hommes armés agir sur leur territoire», explique Alexandre Désormeaux qui a été «soldat privé» en Irak entre 2004 et 2006 et en Afghanistan de 2008 à 2009. Curieusement aussi, car Page est beaucoup plus chère que Saladin. Certes, le prix ne représente que 30% de la note finale, la qualité étant prépondérante

dans ce type de contrat, mais on a du mal à croire qu'un novice soit plus qualifié qu'une société reconnue. Curieusement enfin, car Thierry de Saint Maurice, manifestement surpris du résultat du premier «comité d'évaluation» de février 2008 attribuant le contrat à Page Protective Services Ltd, en réunit un second en mai 2008. Mais Page termine une nouvelle fois en tête devant Saladin, avec la même note, au dixième près, une coïncidence qui aurait dû attirer l'attention, tant la probabilité est minime. Quoi qu'il en soit, le contrat avec

cette société est signé le 16 juin 2008 entre Stuart Page, le patron de la compagnie, et Saint Maurice.

«SÔUS-EFFECTIF». Mais, dès le départ, rien ne se passe comme prévu. Ainsi, Page ne fournit pas les 4x4 blindés promis et doit utiliser les voitures de la Commission, dont l'une n'a été blindée qu'après coup, ce qui n'est pas très sûr. De même, elle ne donne pas à son personnel des gilets pare-balles de «type 4», les seuls capables d'arrêter les munitions de calibre 7,62mm: «On

ASHTON FINALISE SA DIPLOMATIE



Après un départ plus que laborieux, qui a suscité de fortes critiques des capitales européennes, la ministre des

Affaires étrangères de l'Union, Catherine Ashton, cherche à reprendre la main. Elle a étoffé son cabinet en nommant des diplomates chevronnés, et s'est décidée à entamer une tournée internationale en se rendant la semaine dernière au Moyen-Orient. Surtout, Ashton est parvenue à tenir les délais sur l'architecture de la future diplomatie européenne, qu'elle présentera d'ici quelques jours. Fort de 5 000 à 7 000 diplomates, ce corps sera composé de fonctionnaires européens (des ex de la direction générale des relations extérieures de la Commission et du Conseil des ministres, ainsi que d'organes de gestion de crise) et de diplomates nationaux (pour au moins un tiers). La bataille est rude entre, d'une part, les Etats membres et, d'autre part, la Commission et le Parlement européen, chacun voulant obtenir le contrôle du Service d'action extérieure (SAE)... Ashton penche, pour l'instant, du côté des capitales. Elle souhaite que le SAE soit dirigé par un tout-puissant «secrétaire général», qui devrait être le Français Pierre Vimont, ambassadeur à Washington, seul moyen selon elle de s'assurer la collaboration des Etats membres. J.Q. (à Bruxelles)

avait des gilets de type 3 qui ne servaient pas à grand-chose», témoigne Alexandre Désormeaux. Pis : elle n'a pas non plus livré les armes promises, des M4 (version raccourcie du fameux M16 de l'armée américaine) ni les mini-fusils mitrailleurs utilisables à partir d'un véhicule. Elle doit sous-traiter sur place les armes avec la société IDG, qui fournit des AK47 de fabrication russe. Finalement, les M4 et les mini-fusils mi-

«Ashton a exigé que les procédures soient remises à plat afin d'éviter la répétition de ce genre de dérapage. Les têtes vont tomber.»

Un proche de la chef de la diplomatie de l'Union

trailleurs arrivent fin 2009 et il s'avère qu'il s'agit de faux fabriqués à Taïwan, assemblés en Grande-Bretagne et démunis de toute licence. Plusieurs incidents de tir ayant eu lieu (un garde allemand a failli perdre une main), les agents de sécurité décident de les laisser dans les caisses. De même, les mini-fusils mitrailleurs auraient dû être à canon court. Or, ils sont à canon long, inutilisable à partir d'un véhicule...

Page n'a pas non plus embauché le personnel promis. Pour les Gurkhas (soldats fréquemment employés comme agents de sécurité), censés assurer la garde statique des bâtiments, elle a eu à nouveau recours à la société IDG. Sur-tout, ils sont en nombre insuffisant pour assurer une sécurité normale (une trentaine de personnes manquantes); un sous-effectif que l'on retrouve au sein des «équipes mobiles» composées d'Européens: «Nous étions en sous-effectif chronique», témoigne Désormeaux. Comme le montrent les feuilles de présence que nous avons en notre possession, il manque à chaque fois une ou deux personnes, alors que l'équipe doit en compter sept au minimum.

INVESTIGATIONS. Autre anomalie: alors que la Commission verse 9 800 euros par mois et par garde, ceux-ci ne perçoivent qu'entre 500 et 750 euros. Même écart pour les Européens: 5 800 euros, alors que la Commission en verse 16 800 par mois. Pour couronner le tout, le turn-over est particulièrement important: «En un an, 18 personnes ont été licenciées pendant leurs périodes de vacances. Bien sûr, les congés payés n'ont pas été versés et ces départs ont été déclarés avec retard à la Commission, ce qui a permis à Page de se mettre dans la poche la différence», affirme Désormeaux. Page ne s'embarrasse d'ailleurs pas du respect de la législation européenne pour virer son personnel: comme l'a écrit la société à l'un de ses employés, «le droit anglais ne s'applique pas en Afghanistan», ce qui permet tous les abus.

Bien évidemment, Page a été payée par l'Union comme si le contrat avait été correctement exécuté. Après avoir nié en bloc ces dérapages, la Commission

a confirmé nos informations sur la pression d'Ashton, qui voit sans doute là un moyen de rappeler qu'elle est désormais la patronne: «Nous sommes d'accord, il y a eu des dysfonctionnements, admet un haut fonctionnaire. On en est conscient depuis le début, mais il est difficile de suspendre le contrat, car la sécurité doit être assurée. Maintenant, la situation s'est améliorée, les véhicules blindés, en particulier, sont arrivés, et nous

avons rappelé à Page qu'elle doit respecter le droit du travail. Nous allons procéder à des recouvrements des sommes indûment perçues.» Il est exact que depuis un mois, date du début de notre enquête, les choses ont com-

mencé à changer sur le terrain. Il faut dire que parallèlement, l'Olaf, l'Office antifraude de l'Union, a débuté des investigations... Il pourra peut-être résoudre deux questions: pourquoi avoir conclu un contrat avec une société qui n'avait aucune expérience du terrain afghan? Et pourquoi s'être montré si accommodant jusqu'au moment où Libération s'est intéressé à l'affaire? ◀